

RÉPARTITION BATHYMÉTRIQUE DES CREVETTES SUR LES CÔTES ALGÉRIENNES ENTRE LES ILES ZAFFARINES ET LES ILES HABIBAS

par J. AUDOUIN

Du 1^{er} janvier 1963 au 30 septembre 1964, 60 traicts de chalut ont été effectués de jour au large de Béni-Saf et de Nemours, entre la côte et les fonds de 600 mètres, à l'aide du navire de recherches algérien « Téthis ». Les observations qui sont rapportées ici complètent celles effectuées en 1959-1960 au cours de la campagne entreprise par le navire océanographique français « Président-Théodore-Tissier » (7 traicts dans la région considérée). Elles concernent un secteur limité à la région comprise entre les îles Zaffarines et les îles Habibas. Afin d'avoir des renseignements précis quant à la répartition bathymétrique des espèces étudiées, on a tenu compte seulement des résultats des traicts de chalut effectués sur des parcours ne présentant pas de différences notables de profondeur. Le rendement de la pêche est indiqué : il correspond à un traict de chalut de deux heures. La topographie des fonds de cette région a été définie dans un rapport récent établi par le Centre de Géologie marine et de Sédimentologie d'Alger à la suite d'une étude faite en collaboration avec l'Institut des Pêches maritimes en 1963. Rappelons qu'au large de Béni-Saf et de Nemours, la plate-forme continentale est une des plus large de la côte algérienne. Elle s'étend sur une moyenne de 15 km avec un maximum de 20 km. Les fonds descendent régulièrement jusqu'à 150 mètres de profondeur où s'amorce la flexure continentale. Dans l'ensemble, sa surface présente un aspect horizontal sans accident bien marqué. On note cependant à une distance de 8 km de la côte environ une suite d'ondulations (deux ou trois) culminant à 10-12 mètres au-dessus du sol marin par fond de 100 mètres.

Ces ondulations accentuées et nombreuses dans la région de Béni-Saf diminuent d'importance vers l'ouest et la plate-forme continentale au large du cap Milonia est parfaitement plane. Plus au large de ces « collines » les fonds redeviennent rectilignes jusqu'à la flexure. La pente précontinentale débute vers 150-160 mètres pour s'atténuer vers 200 à 220 mètres. Elle est relativement douce (7,5 p. 100) par rapport à la moyenne générale du talus précontinental algérien. La direction de la flexure est parallèle à celle de la côte. Le talus ne présente pas de canyon ni même d'entailles.

Seront examinées successivement la richesse qualitative et la richesse quantitative en crevettes, des fonds qui, depuis la côte jusqu'au large, présentent un intérêt pour la pêche de ces crustacés.

Fonds de 15 à 60 mètres.

De 15 mètres jusqu'à 40 mètres de profondeur, on rencontre le pénéidé *Penaeus trisulcatus* LEACH (caramote), relativement abondant surtout entre 20 et 30 mètres (6 kg par traict de 2 heures). Les plus beaux exemplaires atteignent un poids de 55 g. A partir de 40 mètres, apparaît en petite quantité la crevette rose *Parapenaeus longirostris* LUCAS (0,500 kg) de petite taille.

Fonds de 60 à 120 mètres.

Les crevettes, peu nombreuses, appartiennent aux espèces suivantes :

les pénéidés *Parapanaeus longirostris* LUCAS et *Solenocera membranacea* H.M. EDWARDS (de 2 à 15 kg, 100 pèsent 0,750 kg),

le pandalidé *Plesionika antigai* ZARIQUIEY (3 à 5 kg),

le pandalidé *Chlorotocus crassicornis* COSTA apparaît à partir de 100 mètres, mais les quantités prises sont faibles (de l'ordre de 0,200 kg).

Fonds de 120 à 155 mètres.

La crevette la plus abondante en toutes saisons est *Plesionika antigai* ZARIQUIEY (15 à 40 kg au traict), limitée à quelques exemplaires en été; la pêche de *Parapanaeus longirostris* peut atteindre 50 kg en hiver (particulièrement dans la région située au large des caps Noé et Tarsa sur les fonds de 130 mètres). On rencontre aussi quelques spécimens de *Chlorotocus crassicornis*. *Solenocera membranacea* est capturée en petite quantité (0,500 kg) en hiver seulement. Le pandalidé *Parapandalus pristis* RISSO apparaît à partir de 130 mètres. Sa fréquence augmente à partir de 150 mètres (0,500 kg à 0,700 kg).

Fonds de 160 à 180 mètres.

Ces fonds sont caractérisés par l'abondance de *Parapandalus pristis* (100 kg au traict en été et 140 kg et plus en hiver). En hiver il constitue la majeure partie des crevettes pêchées à ce niveau; il est associé à *Plesionika antigai* ZARIQUIEY plus abondant en été (10 kg à 80 kg) qu'en hiver (4 — 7 kg). *Parapanaeus longirostris* représenté seulement par quelques exemplaires en été reste peu abondant en hiver (3 kg, 100 pèsent 0,560 kg).

Fonds de 195 mètres.

Ces fonds sont caractérisés par l'abondance toute l'année de *Plesionika antigai* ZARIQUIEY (60 kg) associé à *Parapanaeus longirostris* (25 à 30 kg). *Parapandalus pristis* est moins abondant que précédemment (1 kg).

Fonds de 200 à 220 mètres.

Ils sont caractérisés par l'abondance de la crevette rose *Parapanaeus longirostris* : le rendement de la pêche de ce pénéidé varie en cours d'année :

au printemps : 5 kg par traict (100 exemplaires pèsent en moyenne 0,600 kg),

en été : 15 kg par traict,

en automne : 15 kg par traict (100 exemplaires pèsent en moyenne 0,700 kg),

en hiver : 30 à 100 kg (100 exemplaires pèsent en moyenne 0,800 kg à 1,100 kg).

Les autres crevettes que l'on rencontre à ce niveau appartiennent aux espèces suivantes :

Plesionika antigai : 10 à 25 kg *Chlorotocus crassicornis* : 0,200 kg

Parapandalus pristis : 1 kg *Solenocera membranacea* : 1 à 2 kg

Sont également représentés mais en petit nombre : *Pontocaris lacazei*, *Alpheus glaber*, *Pasiphaea sivado*, *Processa* sp.

Fonds de 240 à 300 mètres.

La taille de *Parapanaeus longirostris* augmente avec la profondeur mais les quantités pêchées diminuent (10 à 20 kg — 100 pèsent 1,100 kg).

Les captures de *Solenocera membranacea* atteignent 0,500 kg à 2 kg. Les *Parapandalus pristis* et *Plesionika antigai* sont moins nombreux (100 à 200 g pour le 1^{er} et 1 à 2 kg pour le second)

Chlorotocus crassicornis est toujours présent mais peu abondant (0,100 à 0,500 kg). Deux autres pandalidés apparaissent :

Plesionika gigliolii SENNA qui reste limité à quelques dizaines d'exemplaires,

Plesionika edwardsii BRANDT (5 à 10 kg) que l'on rencontre principalement au voisinage des massifs d'Hexacoralliaires dont les hauteurs varient de quelques dizaines de mètres à plus de 100 mètres.

Sont également présents mais en petit nombre :

Pontocaris lacazei, *Alpheus ruber*, *Pontophilus spinosus*, *Processa* sp.

On les trouvera encore à 600 mètres de profondeur.

Fonds de 300 à 400 mètres.

A partir de 330 mètres, le nombre de *Parapenaeus longirostris* diminue nettement tandis que la taille augmente (4 à 8 kg à 340 mètres dont 100 pèsent 1,500 à 1,600 kg). (A 400 mètres 1 kg à 2 kg dont 100 pèsent 1,800 kg.) *Parapandalus pristis* n'est plus capturé à plus de 300 mètres de profondeur. *Plesionika antigai* ZARIQUIEY disparaît pratiquement au-delà de 350 mètres (1 seul exemplaire a été pris à 400 mètres). *Solenocera membranacea* est présent constamment à ces niveaux et sa fréquence varie peu (0,500 à 1 kg). Sont également représentés :

Plesionika gigliolii (quelques dizaines d'exemplaires) et *Plesionika edwardsii* (1 à 13 kg, 100 pèsent 1,300 kg).

A partir de 330 mètres apparaît le pandalidé *Plesionika martia* (1 à 4 kg, 100 pèsent 0,600 kg). Il convient de signaler la capture à 340 mètres d'un exemplaire de l'Hippolytidé *Ligur edwardsii* SARATO et d'une quarantaine de *Pasiphaea sivado* RISSO.

Fonds de 400 à 450 mètres.

Aux espèces citées entre 300 et 400 mètres, viennent s'ajouter à partir de 420 mètres le pénéidé *Aristeus antennatus* RISSO et le pandalidé *Plesionika acanthonotus* SMITH limités à quelques dizaines d'exemplaires. L'espèce dominante est *Plesionika martia* dont le volume des captures est cependant assez faible (1 à 2 kg). *Parapenaeus longirostris* est représenté par un petit nombre d'individus de grande taille (100 pèsent 1,950 kg). Un spécimen de *Ligur edwardsii* a été pris à 450 mètres.

Fonds de 500 à 600 mètres.

A partir de 500 mètres la capture de *Parapenaeus longirostris* est exceptionnelle, l'espèce dominante est *Aristeus antennatus*, dont on peut capturer en été les quantités suivantes :

mâles 4 à 10 kg (100 pèsent 0,800 kg),
femelles 10 à 25 kg (100 pèsent 2,000 kg).

On trouve également :

Plesionika martia (0,500 kg à 5 kg, 100 pèsent 0,700 kg),

Plesionika acanthonotus (30 à 40 exemplaires).

Sergestes sp, *Processa* sp, *Alpheus ruber* et les crangonidés : *Pontophilus spinosus* et *Pontocaris lacazei*.

Résumé et Conclusions.

Les observations sont résumées dans le tableau 1. Ces résultats comparés à ceux obtenus en 1959-1960 dans cette région par le navire « Président-Théodore-Tissier » font apparaître des améliorations marquées du stock de crevettes. Rappelons qu'à cette époque les crustacés et particulièrement la crevette rose n'avaient été pris qu'en petite quantité : cette région était

alors nettement surexploitée en raison du nombre des chalutiers basés à cette époque à Béni-Saf (42).

Espèces	Limites de répartition		Zone à fréquence maximale (en m)	Rendement correspondant (en kg)
	sup. (en m)	inf. (en m)		
<i>Penaeus trisulcatus</i> LEACH	15	40	25	6
<i>Parapenaeus longirostris</i> LUCAS	40	500	200 à 220	100
<i>Solenocera membranacea</i> H.M. ED.	80	450	350	1
<i>Plesionika antigai</i> ZARIQUIEY	60	350	160 à 195	80
<i>Chlorotocus crassicornis</i> COSTA	100	400	100	0,200
<i>Plesionika edwardsii</i> BRANDT	240	400	360 à 380	13
<i>Plesionika martia</i> A.M. EDWARDSII	330	+ 600	500	5
<i>Plesionika acanthonotus</i> SMITH	420	+ 600	/	/
<i>Plesionika gigliolii</i> SENNA	240	450	330 à 370	0,200
<i>Pasiphaea sivado</i> RISSO	/	/	330 à 340	/
<i>Parapandalus pristiis</i> RISSO	130	300	160 à 180	140
<i>Pontocaris lacazei</i> GOURET	160	+ 600	/	/
<i>Alpheus ruber</i>	100	+ 500	/	/
<i>Pontophilus spinosus</i>	240	+ 500	/	/
<i>Aristeus antennatus</i> RISSO	420	+ 600	500	35

TABLEAU I

Au cours du 2^e semestre 1962, quelques unités seulement continuèrent à pratiquer la pêche dans ce secteur. Actuellement le port de Beni-Saf abrite une quinzaine de chalutiers qui s'intéressent surtout aux fonds compris entre 50 mètres et 450 mètres; une dizaine de chalutiers espagnols pêchent régulièrement en été sur les fonds de 500 mètres situés à la limite des eaux territoriales algériennes.

Un équilibre semble ainsi s'être réalisé et cette région apparaît désormais comme l'une des plus riches en crevettes du bassin occidental de la Méditerranée.